

Le Soir d'Algérie - Espace «Corruption» - E.mail : soircorruption@gmail.com

LES RECOMMANDATIONS DU FMI À L'ALGÉRIE

Bonne gouvernance et transparence

Le 1^{er} juin 2017, le FMI a rendu public un communiqué où il annonce que son conseil d'administration⁽¹⁾ a achevé ses consultations de 2017 au titre de l'article IV⁽²⁾ avec l'Algérie, et ce, le 26 mai 2017. Il est question notamment de la nécessité «d'agir rapidement pour réduire la bureaucratie, améliorer l'accès au crédit, ainsi que renforcer la gouvernance et la transparence».

Selon le FMI, l'Algérie reste confrontée à des défis importants posés par la baisse des cours pétroliers. L'activité économique a été globalement résiliente, mais la croissance s'est ralentie dans le secteur hors hydrocarbures en partie sous l'effet de la réduction des dépenses et est estimée à 2,9% pour 2016.

Le taux d'inflation est passé de 4,8% en 2015 à 6,4% en 2016 et se chiffrait à 7,7%, en glissement annuel, en février 2017. Le taux de chômage s'est établi à 10,5% en septembre 2016 et reste particulièrement élevé chez les jeunes (26,7%) et les femmes (20,0%). Malgré un certain redressement des finances publiques en 2016, les déficits budgétaire et courant restent larges et la dette publique a augmenté, en partie sous l'effet de la matérialisation des garanties de prêts octroyées par le gouvernement. Les réserves internationales, bien qu'encore abondantes, ont chuté rapidement. La dette extérieure reste très faible. Les administrateurs notent les défis importants auxquels l'économie algérienne est confrontée et saluent les efforts que les autorités déploient pour s'adapter au choc pétrolier.

Les administrateurs soulignent qu'il est important de mettre en œuvre un dosage équilibré des mesures de politique économique, ainsi que des réformes structurelles ambitieuses, pour assurer la viabilité des finances publiques, réduire les déséquilibres extérieurs, diminuer la dépendance à l'égard des hydrocarbures et relever la croissance potentielle.

Assainissement soutenu des finances publiques

Les administrateurs saluent la détermination des autorités à poursuivre un assainissement soutenu des finances publiques, dans un cadre budgétaire précis à moyen terme.

Ils soutiennent les mesures prises pour réduire le déficit budgétaire, à savoir accroître les recettes hors hydrocarbures, maîtriser les dépenses courantes, poursuivre la réforme des subventions tout en protégeant les plus démunis, ainsi qu'accroître l'efficacité de l'investissement public et en réduire le coût.

Les administrateurs sont généralement d'avis que recourir à un éventail plus large de possibilités de financement, y compris un recours prudent à l'endettement extérieur et la cession d'actifs publics, et donner plus de flexibilité du taux de change, pourrait fournir une marge de manœuvre budgétaire pour opérer un ajustement plus progressif et plus propice à la croissance que celui prévu actuellement et diminuer ainsi son impact sur l'activité économique.

Réduire la bureaucratie et améliorer le climat des affaires

Les administrateurs du FMI soulignent qu'il est nécessaire d'opérer des réformes structurelles de grande envergure pour diversifier l'économie et promouvoir un secteur privé dynamique. Ils saluent les mesures prises pour améliorer le climat des affaires, ainsi que les travaux en cours sur une stratégie à long terme qui permettrait de refonder le modèle de croissance du pays. Les administrateurs soulignent qu'il est nécessaire d'agir rapidement pour réduire la bureaucratie, améliorer l'accès au crédit, ainsi que renforcer la gouvernance et la transparence.

Il convient aussi de réduire l'inadéquation des qualifications, d'améliorer le fonctionnement du marché du travail, d'accroître le taux d'activité des femmes et de continuer d'ouvrir l'économie aux échanges et à l'investissement direct étranger. Les administrateurs soulignent qu'il convient de bien concevoir la stratégie globale et d'enchaîner les mesures de manière à ce que les réformes se renforcent mutuellement et à ce que la charge de l'ajustement économique soit partagée de manière équitable. Les administrateurs notent que les réserves internationales nettes restent à un niveau confortable, mais que le solde des transactions extérieures courantes est sensiblement plus faible que ne le justifient les paramètres économiques fondamentaux à moyen

La Bureaucratie dépasse les bornes



terme. Ils soulignent qu'une plus grande flexibilité du taux de change, accompagnant l'assainissement des finances publiques et les réformes structurelles, contribueraient à réduire les déséquilibres extérieurs et à favoriser le développement du secteur privé.

Réduire l'activité sur le marché parallèle

Les administrateurs du FMI préconisent la mise en œuvre de mesures pour développer le marché des changes officiel et réduire l'activité sur le marché parallèle. Les administrateurs saluent l'introduction par la banque centrale des opérations d'«open market»⁽³⁾ pour gérer la liquidité. Ils recommandent que la Banque centrale élimine sans tarder les opérations de réescompte afin d'encourager

les banques à gérer leurs liquidités de manière plus efficace. Etant donné les tensions inflationnistes, les administrateurs encouragent les autorités à être prêtes à relever leur taux directeur.

Les administrateurs notent que le secteur bancaire dans son ensemble est bien capitalisé et rentable. Cependant, il convient de continuer de renforcer la politique du secteur financier face aux risques croissants qui pèsent sur la stabilité financière en raison du choc pétrolier. Ils encouragent les autorités à accélérer le passage à un dispositif de contrôle basé sur le risque, à accroître le rôle de la politique macro-prudentielle⁽⁴⁾, à renforcer la gouvernance des banques et à mettre en place un dispositif de résolution des crises.

Synthèse par Djilali Hadjadj

(1) A l'issue des délibérations, le directeur général, en qualité de président du conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays. On trouvera une explication des termes convenus utilisés communément dans les résumés du conseil d'administration à l'adresse suivante : <http://www.imf.org/external/french/np/sec/misc/qualifiersf.htm>.

(2) Conformément aux dispositions de l'article IV de ses statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques écono-

miques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du conseil d'administration.

(3) «Open market» = Techniques d'intervention d'une Banque centrale sur le marché monétaire par l'achat ou la vente de titres contre la remise de liquidités. Les opérations d'«open market» (effectuées aux conditions de marché) répondent à trois finalités : pilotage des taux d'intérêt, gestion de la liquidité bancaire et signal d'orientation de la politique monétaire.

(4) La politique macro-prudentielle vise à éviter une désorganisation de grande ampleur de la fourniture de services financiers qui entraînerait de sérieuses conséquences pour l'économie réelle.